

Port : Assemblée Générale de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie

M. le Maire Christian Jeanjean a eu l'honneur d'accueillir aux côtés de Michel Rozelet (Adjoint), Dominique Massot (Conseiller municipal délégué) et Cyril Pagel Grechi (Directeur des ports de Palavas), l'Assemblée Générale de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO).

Ce rendez-vous a réuni élus, experts et professionnels de la filière portuaire autour des grands enjeux liés à la plaisance et à l'avenir des ports en région Occitanie.

Publié le 20/05/2025 – Mis à jour le 23/05/2025



La séance a été ouverte par :

Serge Pallarès, président de l'UVPO,

Christophe Manas, conseiller régional Occitanie,

Sarah Netter, représentante de la SGAR Occitanie,

Joan Manuel Baco, directeur du port de Gruissan et secrétaire général de l'UVPO,

Anne-Sophie Julien, déléguée générale de l'UVPO.

Tous ont réaffirmé leur engagement pour une plaisance durable, une modernisation des infrastructures, et la transition écologique des ports. Les enjeux de décarbonisation des navires, de destruction de bateaux hors d'usage et de planification écologique ont été largement soulignés.

La réunion a débuté par l'approbation du rapport d'activité et financier 2024, suivie de la présentation du plan d'action pour 2025. Ce plan s'articule autour de plusieurs axes clés : organisation de colloques sur l'IA, l'accueil des plaisanciers et le tourisme portuaire ; éductours pour partager les bonnes pratiques ; développement de partenariats avec des acteurs régionaux ; actions en faveur de l'accessibilité, du soutien juridique et du suivi des escales ; suivi des labels et certifications ; lancement de la 5e édition du concours photo "Lumière sur les ports" ; et création d'un nouveau programme de formation immersive intitulé « Les passerelles du savoir ».

Des présentations techniques ont rythmé la suite de la réunion, ponctuées par les interventions des maires.

Candice Leclerc (VNF) a présenté les projets de développement touristique du canal du Rhône à Sète.

Elise Dumesnil (DGAMPA) a annoncé la mise à jour des données de l'Observatoire de la Plaisance, une première nationale inscrite dans la feuille de route État-filière pour le nautisme.

Ivana Lazarevic (APER) a souligné les enjeux liés à la déconstruction des bateaux de plaisance, un secteur en pleine évolution.

Guillaume Nardin (FFPP) a exposé les avancées majeures de la réforme du permis d'armement simplifié, bénéfique pour les professionnels du secteur.

Un partenariat a été officialisé avec Rellumix Filtration, représentée par Fatima Amarir, pour développer des solutions innovantes de gestion et d'économies d'eau.

Enfin, grâce à nos engagements, nous figurons à nouveau parmi les 10 ports certifiés "Ports Propres" de la région Occitanie.

C'est une belle reconnaissance de notre engagement en faveur de la protection de l'environnement, de la qualité portuaire et de notre amour pour la mer.

La mer, la mer, toujours recommandée !

Ô récompense après une pensée

Qu'un long regard sur le calme des dieux !



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00